Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Demande d'un premier titre de séjour -VIE PRIVEE ET FAMILIALE

Par oscar190585

Bonjour

Pourriez-vous svp m'aider suite à une demande qui m'a envoyée de la part de la Préfecture car je comprends pas ce qu'ils veulent dire.

Je vis avec mon copain français depuis mon arrivée en France en février 2019 et en janvier 2021 nous nous sommes pacsées. Ensuite, j'ai fait la demande pour la 1ère demande d'un titre de séjour vie privée & familiale. J'attends depuis des mois pour un retour et là hier j'ai reçu un message indiquant que dans mon dossier il leur manque le document suivant :

« Nature des liens avec la famille restée dans le pays d'origine : tout document probant y compris actes de décès des membres de la famille à l'étranger. »

Je n'ai pas compris du tout ce qu'ils veulent dire. Est-ce qu'ils demandent des documents qui concernent ma famille dans mon pays d'origine ? Je n'ai aucun membres de famille ni en France ni à l'étranger ? Pourriez vous svp m'expliquer quels documents exactement s'agit-il ? Je leur ai posé la question mais pas encore eu un retour et si je ne fournis pas les documents en 15 jours ma demande sera rejeté donc je essaie d'eviter de perdre du temps.

Je vous remercie par avance